

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.782.2010.TREATIES-1 (Notification dépositaire)

PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES
ET LE PARTAGE JUSTE ET ÉQUITABLE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE
LEUR UTILISATION RELATIF À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE

NAGOYA, 29 OCTOBRE 2010

OUVERTURE À LA SIGNATURE

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Le Protocole susmentionné a été adopté le 29 octobre 2010 à Nagoya, Japon, lors de la dixième réunion des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Conformément à son article 32, le Protocole sera ouvert à la signature des Parties à la Convention au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 2 février 2011 au 1^{er} février 2012.

Des exemplaires certifiés conformes du Protocole, dont les textes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe font également foi, sont en cours de préparation. Ils seront diffusés à tous les États dès que possible.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour rappeler que, conformément à la pratique internationale établie, seuls les chefs d'État, les chefs de Gouvernement ou les Ministres des affaires étrangères sont habilités, de par leurs fonctions, à signer un traité au nom d'un État sans avoir à produire des pleins pouvoirs à cet effet. Tous les autres représentants désirant signer un traité doivent être munis des pleins pouvoirs requis, délivrés et signés par l'une de ces autorités mentionnées ci-dessus, qui autorisent expressément un représentant nommé à signer un traité spécifié. Les pleins pouvoirs sont différents des lettres de créances. Les lettres de créances ne constituent pas, à elles seules, une autorisation à l'effet de signer un traité.

Le Secrétaire général serait très obligé si les États souhaitant signer le Protocole pouvaient notifier et fournir à l'avance une copie des pleins pouvoirs requis, le cas échéant, à la Section des traités du Bureau des affaires juridiques, 380 Madison Avenue, New York (téléphone : (212) 963-5047, télécopie : (212) 963-3693, courrier électronique : depositarycn@un.org).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Les notifications dépositaires sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'abonner pour recevoir les notifications dépositaires par email à travers le "Services automatisés d'abonnement", qui est également disponible à l'adresse <http://treaties.un.org>.

Pour plus d'information concernant les pleins pouvoirs, on peut se reporter au *Manuel des traités* sur le site Web du Recueil des Traités des Nations Unies, qui peut être consulté à l'adresse ci-après : http://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&msgid=XXVII-8-b&chapter=27&lang=fr&clang=_fr

Le 14 décembre 2010

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. G. W.', written in a cursive style.

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Les notifications dépositaires sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'abonner pour recevoir les notifications dépositaires par email à travers le "Services automatisés d'abonnement", qui est également disponible à l'adresse <http://treaties.un.org>.